

Renforcement des capacités des acteurs éducatifs des écoles catholiques en matière de protection de l'enfance

L'Association Frères des Ecoles Chrétiennes (AFEC) en collaboration avec le Secrétariat National de l'Enseignement Catholique (SNEC), a organisé une formation sur la protection de l'enfant en milieu scolaire à l'endroit des acteurs éducatifs des établissements catholiques. Ladite formation s'est tenue en deux (02) sessions, les 1^{er} et 02 février 2021 au Carmel à Bobo-Dioulasso, et les 11 et 12 février 2021 à Ouagadougou au Centre National Cardinal Paul ZOUNGRANA.

Dans le cadre du projet **#Protection de l'enfant en milieu scolaire** financé par Misesan Cara Innovation Funds, l'Association Frères des Ecoles Chrétiennes (AFEC) a initié en collaboration avec le Secrétariat National de l'Enseignement Catholique (SNEC), une formation sur la protection des enfants en milieu scolaire les 1^{er} et 2 février 2021 à Bobo-Dioulasso et les 11 et 12 février 2021 à Ouagadougou, grâce à l'intermédiation de l'Union Nationale des Etablissements Secondaires Catholiques (UNESC).

Assurer la sécurité et le bien-être de l'enfant dans les établissements secondaires catholiques du Burkina Faso par de bonnes pratiques.

Cette formation s'inscrit dans la dynamique du renforcement des compétences des directeurs des établissements secondaires catholiques sur la protection des enfants en vue d'assurer leur bien-être dans les établissements secondaires catholiques du Burkina Faso.

Au total cent dix (110) participants, essentiellement des Directeurs d'établissements et des Directeurs Diocésains de l'Enseignement Catholique (DDEC) du Burkina Faso ont pris part à cette formation dont l'objectif était d'Acquérir les bonnes pratiques qui assurent la sécurité et le bien-être de l'enfant dans les établissements secondaires catholiques du Burkina Faso. La formation a permis aux participants de mieux connaître : les concepts clés en matière de

protection de l'enfant, les conséquences des abus et agressions sur les enfants, les procédures de traitement des cas d'abus et d'agressions sur les enfants.

Offrir un meilleur accompagnement aux enfants victimes d'abus ou d'agressions.

La formation a aussi été l'occasion de renforcer les compétences des participants en matière de prévention/dénonciation et de prise en charge des cas d'agressions et d'abus sur les enfants au sein des établissements ; et favoriser un meilleur accompagnement des enfants victimes d'abus et d'agressions, ainsi que des auteurs.

Au sortir de ces sessions de formation, un protocole de protection de l'enfance a été rédigé pour l'UNESCO et pour chaque établissement secondaire catholique du Burkina Faso et un engagement de chaque établissement secondaire catholique à protéger les enfants. A cela s'ajoutent les attestations de participation délivrées aux participants.

Former plus d'acteurs éducatifs pour renforcer la protection des enfants dans les établissements d'enseignement catholiques.

Une troisième session de formation destinée aux éducateurs principaux (surveillants) est en perspective, afin de toucher un plus grand nombre d'acteurs éducatifs de l'enseignement secondaire catholique et pour mieux assurer la protection des enfants. Notons que les deux sessions de formations ont connu la présence effective du Secrétaire National pour l'Enseignement Catholique, l'abbé Hubert KIEMDÉ, et du Président de l'Union Nationale des Établissements Secondaires Catholiques, Frère Jean-Luc TRAORÉ.

En outre, le Frère Julien DIARRA, Visiteur des Frères des Écoles Chrétiennes, par ailleurs Président de l'AFEC s'est fait représenter à Bobo-Dioulasso par le Frère Paul TOÉ, et à Ouagadougou par le Frère Jean-Bruno SOMÉ. Chacun de ces représentants a prononcé au nom du Président de l'AFEC une allocution.

Mlle Carine DAH, Stagiaire.